



Aywaille, le 23 septembre 2025

Appel à candidatures pour la location sous bail à ferme d'une parcelle agricole située rue de Spa

Le Collège communal de la Commune d'Aywaille lance un appel à candidature pour la location d'une parcelle communale via le cahier des charges approuvé par le Conseil Communal en date du 28/08/2025.

Le cahier des charges est consultable via le site internet de la Commune d'Aywaille. Un exemplaire peut être obtenu sur simple demande à l'adresse mail : amelie.vanhacht@aywaille.be

La mise en location se fera via le bail à ferme ordinaire : Première période de bail de 9 ans (renouvelable pour trois périodes de 9 ans).

Le bail est consenti :

- pour une première période d'occupation prenant cours à la signature de l'acte ;
- pouvant être prolongée par périodes successives de 9 ans dans la limite de trois prolongations, sans préjudice de l'article 4, alinéa 3 de la Loi sur le bail à ferme ;
- au montant du fermage légal, le cas échéant majoré, tel que prévu par le décret du 20 octobre 2016 limitant les fermages (revenu cadastral non indexé multiplié par un coefficient fixé par le Gouvernement wallon).

La parcelle concernée est reprise dans le tableau ci-dessous :

Commune	Division	Cadaastre (Section et numéro)	Contenance			Région agricole	Coefficient fermage	Revenu cadastral
			Ha	a	ca			
Aywaille	2	F 620H8 pie	0	70	58	Herbagère	4,54	27 €

Modalité de soumission

Toute personne intéressée par la location de la parcelle peut remettre sa candidature. Un modèle de soumission est disponible en annexe 2 du cahier des charges.

Les soumissions sont transmises comme suit :

1° soit envoyées par pli postal recommandé, libellé au nom du : Commune d'Aywaille, Service Urbanisme, rue de la Heid 8 à 4920 AYWAILLE. Le pli contient une ou plusieurs enveloppe(s) scellée(s), portant la mention : « soumission pour la location sous bail à ferme des parcelles communales n°1771y, 1771z, 1771x et 1771a2 de la parcelle cadastrée Division 2, section F, 620H8pie, rue de Spa » ;

2° soit déposées sous enveloppe scellée portant la mention : « soumission pour la location sous bail à ferme des parcelles communales n°1771y, 1771z, 1771x et 1771a2 de la parcelle cadastrée Division 2, section F, 620H8pie, rue de Spa » à Commune d'Aywaille, Service Urbanisme, Amélie VANHACHT, rue de la Heid 8 à 4920 Aywaille contre accusé de réception ;

3° soit envoyées en format .pdf par courrier électronique à l'adresse amelie.vanhacht@aywaille.be.
L'objet du courrier électronique est libellé comme suit : « soumission pour la location sous bail à ferme des parcelles communales n°1771y, 1771z, 1771x et 1771a2 de la parcelle cadastrée Division 2, section F, 620H8pie, rue de Spa » ;

Les soumissions sont transmises avant la date et l'heure limite de réception, à savoir le 31/10/2025 à 12h00. Les soumissions parvenues tardivement ne sont pas acceptées.

Par le Collège,

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,



N. HENROTTIN



Th. CARPENTIER